



UNIVERSITÉ DE GENÈVE

FACULTÉ DES LETTRES

UNI BASTIONS, rue de Candolle 3 | CH-1211 Genève 4
Tél. 022 379 71 11 | Fax 022 379 10 29

Philippe COET
Administrateur

Ligne directe: 022 379 73 03
E-mail: Philippe.Coet@lettres.unige.ch

Genève, le 28 avril 2005

COMMUNIQUE DE SEANCE CONSEIL DE FACULTE du 27 avril 2005

Lors de sa séance, le Conseil a procédé à l'élection des deux vice-doyens pour la période du 15 juillet 2005 au 14 juillet 2008, soit les professeurs Jean-Yves TILLIETTE et Nicolas ZUFFEREY.

Il a accepté deux modifications du règlement d'études de la Faculté (REFL) :

- l'introduction de la discipline « français langue étrangère » dans le cadre du BA universitaire en lettres (ajout à la liste des disciplines du BA dans le REFL) ;
- ajout à la fin du § 3 du MA, art. 5, al. 3, de la mention « un module au moins doit être enseigné et évalué en français, **si le mémoire est rédigé et soutenu dans une langue autre que le français** ».

Dans le cadre de la réforme de Bologne, il a adopté :

- le plan d'études de philosophie;
- le plan d'études de linguistique;
- le plan d'études d'informatique ;
- le plan d'études d'arabe ;
- le plan d'études de grec ancien.

Enfin, le Conseil a décidé à l'unanimité de soutenir la pétition des assistants demandant la suspension de l'application de la directive D 10-52-03 qui définit leur statut et qui contient des mesures rétroactives.